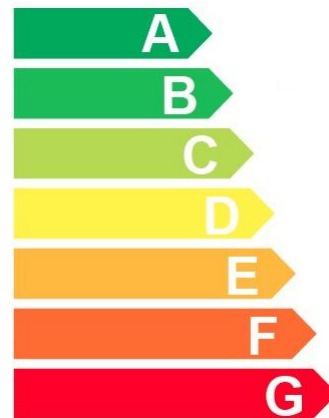


# L'Etiquette Energie Menuiserie Fenêtres & Portes



Dossier  
de presse

**ETIQUETTE D'EFFICACITE  
ENERGETIQUE  
FENETRES & PORTES**

Zones Climatiques France Métropolitaine

	Z1	Z2	Z3
<b>Bilan énergétique annuel</b>	C	C	A
<b>Confort d'été</b> A B C D E F G	A	A	C
<b>Coefficient de transmission thermique :</b>	Uw = 1,3 W/m²/K		FR
<b>Facteur solaire :</b>	Sw = 0,35		
<b>Transmission Lumineuse :</b>	TLw = 52 %		
<b>MENUISERIE MODELE</b>			

Classement établi pour la France Métropolitaine suivant la méthode Etiquette-Energie-Menuiserie (E2MF) disponible sur le site [www.etiquette-energie-menuiserie.fr](http://www.etiquette-energie-menuiserie.fr)

Conférence  
de presse

18 avril 2013



## Contact presse

**VP Communication**  
Chrystelle Reganha

Tel : 01 40 22 08 66  
[creganha@vp-communication.com](mailto:creganha@vp-communication.com)



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# L'Etiquette Energie Menuiserie « Fenêtres et Portes »

**Un outil pour aider le consommateur à bien choisir sa fenêtre et sa porte sur la base de la performance énergétique et du confort d'été, en fonction de son implantation géographique.**

**Paris – le 18 avril 2013 - L'Union des Fabricants de Menuiseries Extérieures (UFME) et la Chambre Syndicale des Fabricants de Verre Plat (CSFVP) présentent l'Etiquette Energie Menuiserie Portes & Fenêtres, fruit d'une démarche volontaire et commune de ces deux organisations professionnelles.**

Faisant le constat de la difficulté pour le consommateur à bien choisir sa menuiserie face à la complexité et à la technicité des produits qui lui sont proposés, les professionnels fabricants de menuiseries extérieures et de verre plat, représentés par leurs deux organisations professionnelles, ont travaillé en commun pour définir un **étiquetage clair, simple et facile à lire** et permettant au consommateur de **faire son choix sur des critères objectifs et transparents**.

L'Etiquette Energie Menuiserie est positionnée sur le marché de la **rénovation** pour le logement résidentiel et s'applique aux **fenêtres (verticales ou de toit) et aux portes d'entrée**, quel que soit le matériau (Aluminium, Bois, PVC ou mixte). Elle permet au consommateur de comparer objectivement des menuiseries et de choisir la fenêtre ou la porte répondant à ses besoins en termes de performances énergétiques et de confort d'été, en fonction de la zone climatique de la région de son habitation.

*« Fruit d'une démarche commune de nos deux organisations professionnelles, **l'Etiquette Energie Menuiserie doit permettre au consommateur d'évaluer simplement la performance énergétique et le confort d'été des produits et ainsi de choisir sa fenêtre ou sa porte (menuiserie et vitrage) la mieux adaptée à son logement.** »* explique Jacques Bordat, Président de la Fédération des Chambres Syndicales de l'Industrie du Verre et Délégué Général de la CSFVP.

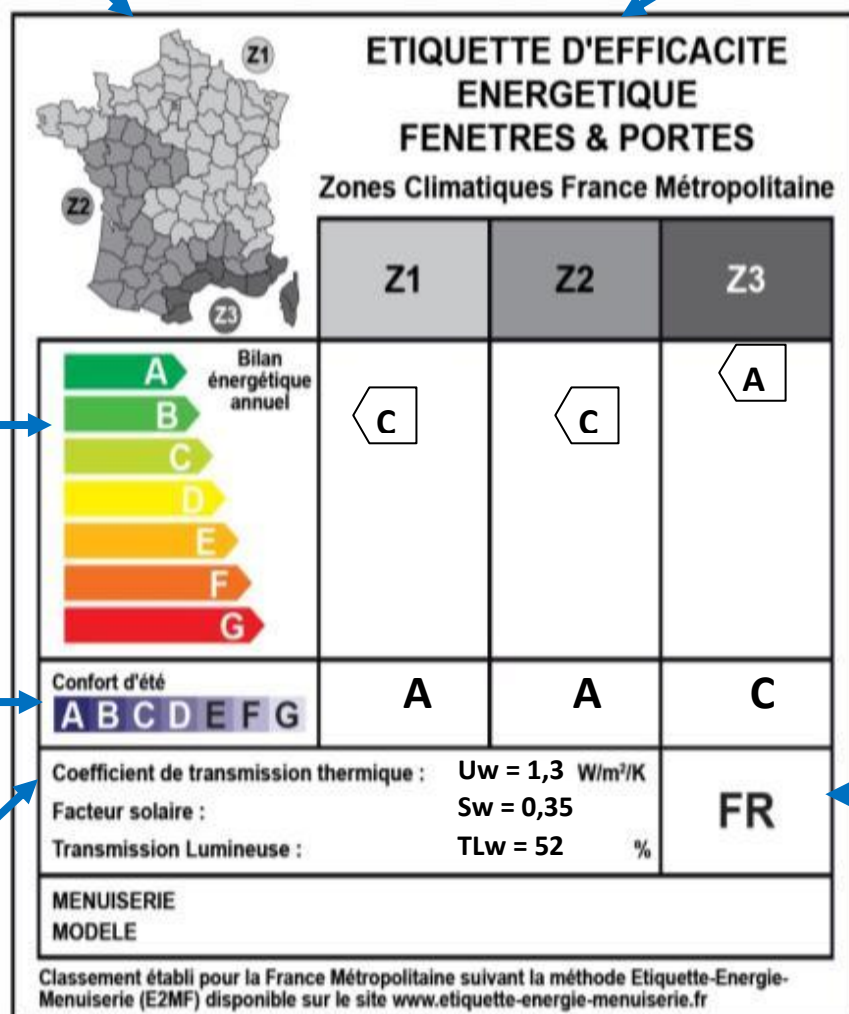
L'Etiquette Energie Menuiserie a été établie sur la base d'une méthode de calcul, baptisée e2mf, prenant en compte les données d'un bâtiment de référence et de menuiseries extérieures représentatives du marché. **Un important travail de simulation a abouti à un outil simple d'utilisation**, permettant à tout fabricant de menuiseries extérieures d'établir les performances énergétiques de ses produits destinés au marché France Métropolitaine, sur la base de **critères objectifs communs**. L'Etiquette Energie Menuiserie s'inscrit dans le **contexte réglementaire européen** d'un étiquetage des produits liés à la consommation d'énergie à l'horizon 2014.

*« Nous avons souhaité **anticiper la mise en place de cet étiquetage** en proposant une étiquette adaptée à la diversité des zones climatiques françaises et permettre ainsi au consommateur de disposer d'un outil simple et lisible pour limiter la consommation énergétique de son habitat. **En 2013, ce sont plus de 2 millions de fenêtres qui porteront l'étiquette Energie Menuiserie.** C'est pour nous un signe fort de l'engagement des fabricants dans cette démarche volontaire aux bénéfices du consommateur final. »* conclut Jacky Benoist, Président de l'UFME.

# L'ÉTIQUETTE ÉNERGIE MENUISERIE : MODE D'EMPLOI ET EXEMPLES

La zone climatique  
du logement

L'étiquette énergétique  
correspond à une fenêtre  
ou à une porte



Le bilan énergétique  
de la menuiserie en  
fonction de la zone  
climatique

Le confort d'été de  
la menuiserie en  
fonction de la zone  
climatique

Les coefficients  
de la  
menuiserie  
sont précisés

L'étiquette  
énergétique est à  
usage de la  
France  
Métropolitaine

# L'ÉTIQUETTE ÉNERGIE MENUISERIE : MODE D'EMPLOI ET EXEMPLES

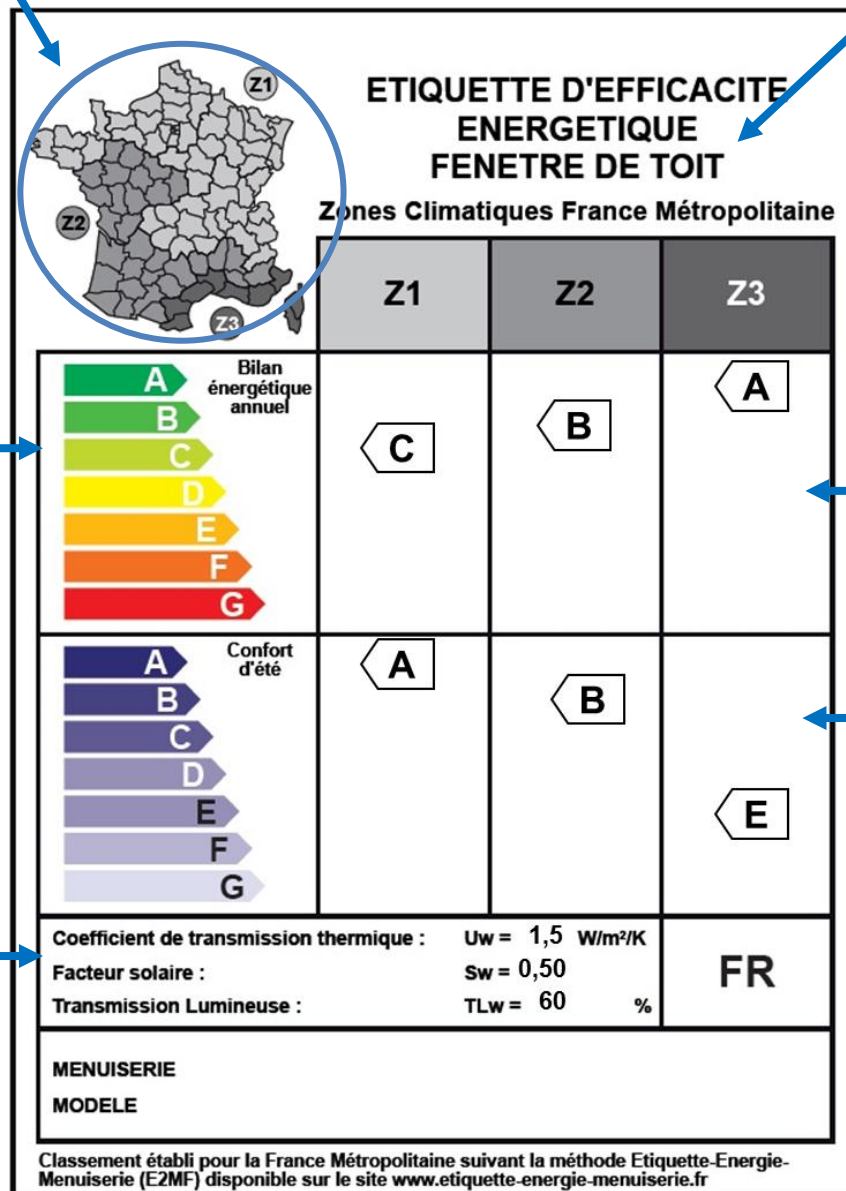
La zone géographique du logement

L'étiquette énergétique correspond à une fenêtre de toit

Le bilan énergétique de la fenêtre de toit varie en fonction de la région

Le classement de la fenêtre de toit en confort d'été varie en fonction de la région et est développé pour attirer mon attention

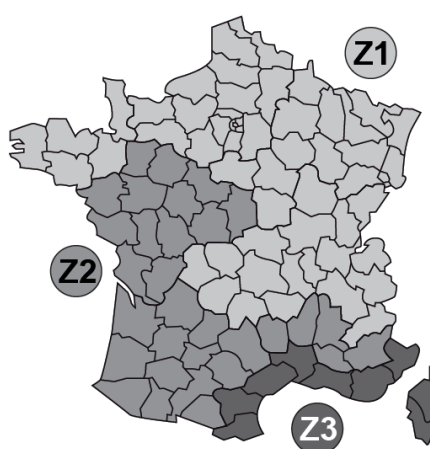
Les coefficients de la fenêtre de toit sont précisés



# L'ETIQUETTE ENERGIE MENUISERIE : MODE D'EMPLOI

## 1 – La zone climatique

La carte de France de l'Etiquette Energie Menuiserie (basée sur les zones climatiques de la Réglementation Thermique 2012) a été simplifiée, pour proposer un découpage de la France Métropolitaine en **3 zones climatiques**. Elles sont liées au comportement identique d'une menuiserie extérieure face aux contraintes climatiques.



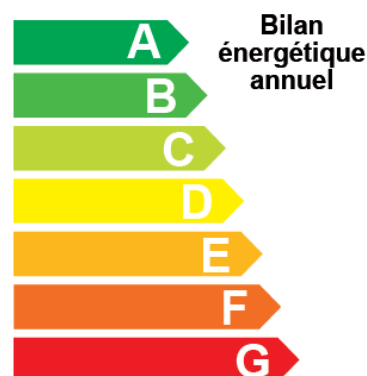
Ainsi le consommateur peut facilement retrouver sa région sur la carte et déterminer la zone climatique dont il dépend.

## 2 – Le bilan énergétique

Déclinée en deux versions (fenêtres verticales et portes, fenêtres de toit), l'Etiquette Energie Menuiserie permet de visualiser en un coup d'œil les performances du produit pour le logement.

### L'échelle de la consommation énergétique annuelle :

Les performances de la menuiserie sont affichées sur une échelle de A à G (de vert à rouge). La classification sous la lettre « A » garantit une importante réduction de la consommation énergétique du logement. La classification sous la lettre « G » indique une faible réduction de la consommation énergétique du logement. Cette échelle permet de positionner en classe « C » des produits performants éligibles aux dispositifs d'accompagnement de l'Etat en faveur du développement durable et réserve la classe « A » aux produits les plus performants du marché.



### 3 – Le confort d'été

#### L'échelle de la consommation énergétique annuelle :

Sur une échelle de A à G en dégradé de bleu, l'impact de la fenêtre (menuiserie et vitrage) sur le confort d'été est mesuré en prenant en compte les besoins en termes de climatisation. La classification sous la lettre « A » concerne une menuiserie au fort impact sur la protection du logement à la chaleur extérieure. La classification sous la lettre « G » indique une menuiserie au faible impact sur la protection du logement à la chaleur extérieure. Le classement de la menuiserie sur cette échelle de confort d'été nécessite une attention spécifique, dans le cas particulier des fenêtres de toit afin d'éviter la surchauffe de combles.



### 4 – Les coefficients de la menuiserie

**Le coefficient de transmission thermique des fenêtres «  $U_w$  » :** il indique le niveau de performance d'isolation thermique de la fenêtre. Plus il est bas, plus la fenêtre est isolante.

**Le coefficient de transmission thermique des portes «  $U_d$  » :** comme pour les fenêtres, il indique les performances d'isolation thermique de la porte. Plus il est bas, plus la porte est isolante.

**Le facteur solaire «  $Sw$  » :** il indique le niveau d'apports solaires gratuits. En hiver, plus le  $Sw$  est haut, plus l'apport solaire sera important. A l'inverse en été, il sera préférable de se protéger du soleil... Il est primordial de prendre compte la zone climatique du logement dans le choix de la menuiserie et de son  $Sw$ .

**La transmission lumineuse «  $TL_w$  » :** une menuiserie extérieure doit également apporter de la clarté à l'intérieur de l'habitat et ainsi diminuer les besoins en éclairage artificiel. Ce coefficient indique la capacité de la menuiserie à laisser entrer la lumière naturelle.

**FR :** la démarche d'étiquette énergie menuiserie est valable pour un usage en France métropolitaine.

---

## **A PROPOS DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES FABRICANTS DE VERRE PLAT**

---

La Chambre syndicale des Fabricants de Verre plat (CSFVP) regroupe pour le marché du bâtiment les activités des groupes industriels AGC Glass France et Saint-Gobain Glass.

La CSFVP est l'une des trois chambres syndicales rattachées à la Fédération des Chambres syndicales de l'Industrie du Verre.

---

## **A PROPOS DU GROUPEMENT VITRAGE À ISOLATION RENFORCÉE (VIR)**

---

Le groupement VIR (Vitrage à Isolation Renforcée) réunit les sociétés verrières AGC Glass France, Saint-Gobain Glass et Pilkington.

Ses objectifs sont de renforcer l'information sur les vitrages à isolation renforcée, d'en promouvoir l'utilisation et de faciliter et d'optimiser le choix de ce type de vitrage. Son rôle est de communiquer vers un large public allant des architectes, des constructeurs et des bureaux d'études thermiques jusqu'au consommateur final.

L'objectif est de permettre à l'ensemble de ces publics de choisir des solutions optimisées, parfaitement adaptées à leurs besoins et aux conditions d'utilisation.

Afin de renforcer son action, VIR a développé des relations avec des partenaires (Fédérations, Syndicats...) œuvrant sur le même secteur d'activité de l'efficacité énergétique et du confort.

VIR est un interlocuteur des Pouvoirs publics sur les questions ayant trait à l'efficacité énergétique.

**Chambre Syndicale du Verre Plat**  
**Françoise Gandon**  
**Chargée de communication**  
**[francoise.gandon@fedeverre.fr](mailto:francoise.gandon@fedeverre.fr)**  
**Tél : 01 42 65 60 02**





## A PROPOS DE L'UNION DES FABRICANTS DE MENUISERIES EXTÉRIEURES

---

Née en 2007 de la fusion de deux syndicats professionnels reconnus, l'UF PVC Composites (Syndicat National de la Fenêtre PVC Composites) et le SNFMI (Syndicat National des Menuiseries Industrielles), l'Union des Fabricants de Menuiseries Extérieures (UFME) a pour vocation d'accompagner et de soutenir les concepteurs, fabricants et installateurs de menuiseries extérieures (Bois, Aluminium et PVC).

Centre d'information et de veille, mais également éditeur de documentation informative et technique, l'UFME met à la disposition de ses adhérents des informations réglementaires et techniques pour les aider à piloter leurs entreprises et anticiper l'évolution du marché. Le syndicat propose également un grand nombre de brochures pour informer les particuliers dans leurs projets de construction ou de rénovation.

A ce jour, l'UFME compte plus de 150 entreprises adhérentes, depuis l'extrusion des matériaux, au recyclage des portes et fenêtres en passant par la fabrication et la mise en œuvre des menuiseries. Ces entreprises représentent près de 60% du marché français de la fenêtre.

En 2009, l'UFME a créé la Certification de système Pose Portes & Fenêtres, en partenariat avec Bureau Veritas Certification. Celle-ci a évolué en certification de services en novembre 2012, pour devenir la certification VeriSelect, reconnue par le COFRAC\*. Elle ouvre la voie à de meilleures pratiques pour les professionnels de la menuiserie extérieure, aux bénéfices des consommateurs.

L'UFME a mis en place un site internet dédié à la Certification Pose Porte & Fenêtres ([www.certificationpose.fr](http://www.certificationpose.fr)), proposant aux particuliers la liste des installateurs certifiés par région, et aux professionnels, des informations sur la procédure d'obtention de la certification, ainsi que des documents d'accompagnement dans leurs démarches.

\* Accréditation n°5 – 0051 – Produits et certification de services – [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

### Contacts presse

#### UFME

Virginie Muzzolini  
Attachée de communication  
[v.muzzolini@ufme.fr](mailto:v.muzzolini@ufme.fr)  
tel : 01 47 17 69 37

#### VP COMMUNICATION

Chrystelle Reganha  
Attachée de presse  
[creganha@vp-communication.com](mailto:creganha@vp-communication.com)  
tel : 01 40 22 08 66